

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Séance ordinaire du mardi 16 juin 2015 à 17 h 30

PROCÈS-VERBAL

Ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	Présence et quorum	Constat
2-	Questions du public (10 minutes)	Information
3-	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	Adoption du procès-verbal du 26 mai 2015	Adoption
5-	Suivis au procès-verbal	Informations
6-	Correspondance :	Information
7-	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Rapport de la présidente b) Rapport de la directrice c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP 1) Prévisions budgétaires 2015-2016	Informations Adoption
8-	Travaux du conseil : a) Frais chargés aux parents (cahiers et autres contributions financières 2015-2016) b) Cadre de référence pour l'organisation du service de garde. c) Lettre pour la hausse de tarification des frais de garde d) Règles de régie interne du service de garde (frais demandés aux parents) et frais des dîneurs e) Bilan des activités du C.É. 2014-2015	Approbation Information Consultation Approbation Approbation
9-	Affaires nouvelles : a) Date de l'Assemblée générale annuelle des parents en septembre 2015 b) Échéancier sommaire pour la révision du Projet éducatif... c) Moyens de pression dans le cadre des négociations nationales	Informations
10-	Mots : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde	Informations
11-	Bons coups!	Informations
12-	Varia a) Natation b) Clip histoire	Informations
13-	Levée de l'assemblée	Adoption

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bureau, Brigitte Caron, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, Chantal Labelle, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Sophie Panneton, Guylaine Parent, Marie-Chantal Paris, Michel Savoie et Marilyne Vigneault.

1. Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, présidente, ouvre la séance à 17 h 38 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Questions du public

Aucun public

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par madame Renée Fortin et appuyée par madame Annie Lajoie.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 046

4. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2015

Il est proposé par madame Mélanie Asselin et appuyé par monsieur Pierre Bureau d'adopter le procès-verbal du 26 mai avec les corrections suivantes :

- Point 8.c) Règles de conduite 2015-2016 : corriger la phrase *Il est recommandé à ce que ce point soit reporté à l'an prochain* et la modifier par *Il est recommandé de rediscuter des absences lorsque le point règles de conduite 2016-2017 sera à l'ordre du jour l'an prochain.*
- Point 9.a) De la déléguée au comité de parents de la CSP : on devrait lire au 3^e picot blanc : Une conférence plus générale pour installer un environnement propice aux devoirs et leçons.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 047

5. Suivis au procès-verbal

- Point 8.b) – Cour d'école : M. Berthiaume, de la CSP, a fait le plan final à l'échelle. Les demandes de soumission partiront cette semaine. Les travaux doivent se faire durant l'été.
- Point 11.a) – Land'Art : 12 au 16 octobre, finalement 2 artistes ayant participé l'an dernier ont accepté de parrainer nos élèves. La journée de notre visite sera attribuée selon l'horaire des 2 écoles secondaires afin d'éviter qu'il y ait trop de jeunes en même temps sur le site.

2 groupes attendus (un en AM et l'autre PM), transport fourni, activités d'animation à prévoir après la réalisation créative pour prévenir le grabuge sur le site.

6. Correspondance :

Aucun point.

7. Les Rapports et la Reddition de comptes :

a) Rapport de la présidente

Aucun point.

b) Rapport de la directrice

Aucun point.

c) Reddition de comptes de la directrice en vertu des articles 96.13.4 et 96.24 de la LIP

1. Prévisions budgétaires 2015-2016

Les membres ont reçu le rapport sommaire 2015-2016 par courriel et madame Chantal Labelle dépose les comparatifs 2014-2015/2015-2016 ainsi que le suivi budgétaire. **Annexe 1.**

Madame Chantal Labelle commente les budgets et répond à plusieurs questions.

Les membres aimeraient connaître le montant perçu cette année par les contributions volontaires pour les activités (montants prévus pour payer l'activité de fin d'année)

Il est proposé par madame Marie-Chantal Paris et appuyé par monsieur Pierre Bureau d'adopter les prévisions budgétaires (Rapport sommaire) 2015-2016.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15-048

Il est proposé par madame Sophie Panneton et appuyé par madame Marie-Hélène Aubert d'autoriser le directeur d'établissement à effectuer des transferts de crédits à l'intérieur du budget de l'établissement, sous réserve des règles de transférabilités de la Commission scolaire, afin de faciliter les opérations relatives aux modifications de budget en cours d'année.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15-049

8. Travaux du conseil

a) Frais chargés aux parents

Les membres ont reçu les listes des frais chargés aux parents par courriel incluant la synthèse suivante :

Synthèse des frais chargés 2015-2016	
Précolaire	29,00 \$
première	63,60 \$
deuxième	72,20 \$
troisième	83,00 \$
quatrième	77,90 \$
501	66,75 \$
502	71,20 \$
503	68,85 \$
504	51,40 \$
601-603	47,95 \$
602-604	77,50 \$

Madame Labelle confirme que l'écart de prix entre certaines classes est dû à la façon dont les enseignants travaillent. Certains aiment travailler par projets, d'autres avec des cahiers, etc.

Un aparté est fait à ce point concernant les sorties éducatives complémentaires. Un parent suggère d'avoir une certaine variabilité dans le choix des sorties.

Il est proposé par madame Annie Lajoie et appuyé par madame Isabelle Claveau d'approuver les frais chargés aux parents (cahiers et autres contributions financières) pour 2015-2016.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 050

b) Cadre de référence pour l'organisation du service de garde

Les membres ont reçu le cadre de référence pour l'organisation du service de garde par courriel. Madame Sylvie Hébert explique que c'est le même cadre pour tous les établissements.

c) Lettre pour la hausse de tarification des frais de garde

Cette lettre a été envoyée aux membres par courriel pour consultation.



AUX PARENTS DES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT LE SERVICE DE GARDE

Objet : Hausse de la tarification des frais de garde en milieu scolaire

Madame,
Monsieur,

Suite à la publication des nouvelles règles budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016 émises par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), la présente a pour objet de vous informer qu'à compter du 1^{er} juillet 2015, la contribution financière exigible des parents passera de 7,30 \$ à 8,00 \$ par jour et une indexation sera à prévoir à compter du 1^{er} janvier 2016. Sachez que la tarification pour les services de garde en milieu scolaire n'est pas établie en fonction du salaire des parents.

Cette tarification quotidienne s'applique pour chaque élève inscrit au service de garde sur une base régulière, c'est-à-dire pour ceux qui ont une fréquentation d'au moins deux périodes par jour, et ce, pour un minimum de trois (3) jours par semaine.

En ce qui a trait à la tarification pour la clientèle sporadique, celle-ci est déterminée par la direction du Service des ressources financières de la commission scolaire. On entend par sporadique un élève qui fréquente le service de garde une période par jour (peu importe le nombre de jours) OU moins de trois jours par semaine (peu importe le nombre de périodes). La tarification a été établie selon les périodes fréquentées soit, le matin à 4,00\$, le midi à 4,00\$ et en fin de journée à 8,80\$ pour le pavillon Hertel (primaire) et à 12,00\$ pour le pavillon Desrochers (préscolaire).

La tarification pour les journées pédagogiques sera de 16\$ par jour à compter de septembre 2015. Cette nouvelle tarification est due à la baisse de l'allocation pour les journées pédagogiques et à l'abolition de la tarification déterminée par le gouvernement. C'est pourquoi nous vous informons de la volonté du service de garde L'Amuserie d'offrir la possibilité d'utiliser le service de garde à l'école lors des sorties ou des activités spéciales offertes. Il y aura donc deux services offerts lors des journées pédagogiques, celui de base (aucune activité spéciale d'organisée et groupe multi-âge) et celui bonifié (sorties ou animation par une firme à l'école).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Chantal Labelle
Directrice

Sylvie Hébert
Directrice adjointe

Annie Lajoie
Technicienne en service de garde

120, rue Ste-Anne Mont Saint-Hilaire, Qc. J3H 3A4
☎ (450) 467-6773 ☎ (450) 464-0778

Sylvie Hébert nous informe que les frais du service de garde augmenteront l'an prochain. Ils passeront de 7,30 \$ à 8,00 \$ pour une journée régulière et à 16,00 \$ par journée pédagogique (représente seulement le frais de garde). La CSP a augmenté ces coûts dans le but qu'aucun service de garde ne soit déficitaire.

Cette hausse fait en sorte que les parents auront le choix d'inscrire leurs enfants soit à la sortie ou de le laisser à l'école. Mesdames Hébert et Lajoie reviendront, en septembre, avec une proposition concernant les journées maison. Elles verront ce qui peut être fait avec les compagnies qui sont déjà réservées.

d) Règles de régie interne du service de garde (frais demandés aux parents) et frais des dîneurs

Les membres ont reçu les règles de régie interne du service de garde par courriel.

Il est proposé par madame Renée Fortin et appuyé par monsieur Pierre Bureau d'approuver les règles de régie interne du service de garde (frais demandés aux parents) pour 2015-2016, avec les modifications apportées.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 051

Frais des dîneurs

Les frais des dîneurs occasionnels vont être de 4,00 \$ au lieu de 3,00 \$.

Il est proposé par madame Marie-Chantal Paris et appuyé par madame Marie-Hélène Aubert d'approuver la hausse des frais des dîneurs à 4,00 \$ pour 2015-2016.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 052

e) Bilan des activités du C.É. 2014-2015

Les membres ont reçu le bilan du Conseil d'établissement et de l'O.P.P. par courriel. **Annexe 2.**

Ce bilan s'imbrique dans le rapport annuel de l'école qui doit être complété pour le 30 septembre par la direction de l'école.

Il est proposé par monsieur Alain Croteau et appuyé par monsieur Pierre Bureau d'approuver le bilan des activités du CÉ 2014-2015 et de l'O.P.P.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 053

La réunion se déplace au restaurant (18 h 55).

9. Affaires nouvelles :

a) Date de l'Assemblée générale annuelle des parents en septembre 2015

Le mardi 15 septembre se tiendra l'assemblée générale annuelle des parents. L'heure sera à déterminer.

b) Échéancier sommaire pour la révision du Projet éducatif...

Ce document a été envoyé par courriel à tous les membres. **Annexe 3.**

Madame Labelle confirmera à madame Caron le nombre de parents qui siégeront à ce comité.

c) Moyens de pression dans le cadre des négociations nationales

Madame Chantal Labelle informe les membres que les enseignants et le personnel de soutien, dans le cadre des négociations nationales ont l'intention de boycotter certains comités sauf ceux qui sont conventionnés. Les délégués ont quand même mentionné qu'ils vont collaborer.

10. Rapports :

a) De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.

La présidente du comité de parents, Mme Talon a été élue à la FCPQ comme conseiller Montérégie et Estrie. Félicitations!

b) Des enseignants

Aucun point.

c) Du service de garde

Aucun point.

11. Bons coups!

Soirée Ciné-parc. Bravo!

12. Varia

a) Natation

Il y a une ouverture de la Ville à une session de natation cet automne si des moniteurs sont disponibles. Les cours seraient les mercredis et vendredis de 16 à 16 h 55, ce qui permettrait aux élèves et à l'éducatrice de moins courir pour se rendre à la piscine. Une salle peut être mise à la disposition du groupe avant et après le cours. Les parents pourraient venir chercher leur enfant jusqu'à 18 h si cela convient au service de garde.

Je discuterai de cette proposition avec Mme Jeannotte juste avant la rentrée pour voir s'ils ont des moniteurs disponibles.

b) Clip histoire

Une belle activité nous est proposée par Mme Suzanne Léveillé qui a longtemps été réalisatrice pour la télévision, elle invite les élèves à tourner un clip d'une durée d'une minute environ sur un personnage, un lieu ou un bâtiment marquant de notre ville et inspirant, dans le cadre de l'anniversaire de la fusion des villages de St-Hilaire. Les enseignants (si cela s'inscrit dans le cadre de leur programmation, sinon cela pourra être offert aux jeunes après l'école) peuvent y participer avec une classe complète ou encore inviter quelques élèves intéressés à se joindre à l'activité. Le jeune sera assisté par quelques membres de tournage et le matériel sera fourni gratuitement. Le sujet sera choisi par le jeune et encadré pour favoriser une démarche plus facile et s'assurer qu'il trouvera des renseignements d'ailleurs, il pourra aller rencontrer lui-même ou avec sa classe les membres de Patrimoine Hilairemontais pour obtenir des informations (ils sont à l'école Sacré-Coeur) pour discuter de ses découvertes. La prise en charge de l'activité revient à l'équipe de Mme Léveillé, elle souhaite ne pas surcharger les enseignants, mais offrir une initiation à la réalisation d'un clip. Les enseignants intéressés sont invités à laisser leur nom au secrétariat et nous pourrons les mettre en contact avec la responsable.

13. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Renée Fortin propose d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 15.

À l'unanimité.

Chantal Labelle
Directrice

Brigitte Caron
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire

ANNEXE 1



Commission scolaire
des Patriotes

RAPPORT SOMMAIRE BUDGET 2015-2016

170 AU-FIL-DE-L'EAU - Dépenses

20150610 15:17

Cl.	Description	Budget	Effectif
A*	FONCTIONNEMENT	7,5 467 \$	0,000
B0*	STAVAGE DE GARDE	611 302 \$	0,000
B03	PREURE SUPPLA-FI-ÉCOLES QC, ACHANT.	12 054 \$	0,000
B11A	MES 5071132631-OUTILS TECH.FORTABLES	24 529 \$	0,000
B11R	50750 - 1156 - DIDACTIQUES NUMÉRIQUES	8 286 \$	0,000
B14	SERVICES AUX DINERS	50 492 \$	0,000
B18	EMBELLEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE	0 \$	0,000
B16	PROJET PARTICULIER PÉDAGOGIQUE P.P.	6 \$	0,000
C00	SALAIRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT	3 671 424 \$	37,480
C10	PERSONNEL ENSEIGNANT - CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	300 303 \$	0,000
D00	SALAIRE DU PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT	417 579 \$	2,335
D10	PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT - CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	57 240 \$	0,000
H	PERFECTIONNEMENT	4 836 \$	0,000
		1397 471 \$	44,945

Adopté par le Conseil d'établissement le :

Signature du Président ou de la Présidente :

Date :

Afin de faciliter les opérations relatives aux modifications de budget en cours d'année, il est convenu que le directeur d'établissement est autorisé à effectuer des transferts de crédits à l'intérieur du budget de l'établissement, sous réserve des règles de transférabilité de la Commission scolaire.

Adopté par le Conseil d'établissement le :

Signature du Président ou de la Présidente :

Date :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ... BUDGET 2015-2016
RAPPORT SOMMAIRE

Comparatifs

170 AU-FIL-DE-L'EAU

Code	Description	2015-2016	2015-06-18-0301	Effectif	2014-2015
		Budget			budget
A*	FONCTIONNEMENT	235 162 \$		0,000	239 252 \$
B0*	SERVICE DE CLASSE	611 502 \$		95,000	630 418 \$
B13	MESURE SUPPLÉMENTAIRE ÉCOLES QU'ACHÈVÉ	12 084 \$		3,000	13 386 \$
B13A	MES. OUTILS/OUTILS TECH./INSTRUM.É	23 519 \$		0,000	23 201 \$
B13B	SOUTIEN DIDACTIQUES MANUELS	8 280 \$		0,000	7 756 \$
B14	SERVICES AUX ÉLÈVES	50 192 \$		0,000	60 000 \$
B15	REMBLEMMENT LA CLASSE/ÉCOLE	0 \$		0,000	0 \$
B16	PROJET PARTICIPATION/ÉDUCATION ET P	9 \$		0,000	0 \$
C00	SALAIRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT	2 574 124 \$		37,400	2 584 231 \$
C10	PERSONNEL ENSEIGNANT - CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR	100 863 \$		4,000	250 884 \$
D00	SALAIRE DU PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT	312 889 \$		7,335	419 855 \$
D10	PERSONNEL AUTRE QU'ENSEIGNANT - CONTRIBUTIONS DE L'EMP	52 440 \$		0,000	55 201 \$
H	AFFECTATION	4 086 \$		0,000	4 880 \$
		4 393 478 \$		44,435	4 329 172 \$

compressions dans le budget avant la distribution aux écoles
18 850\$

fréquentations, coûts des activités, salaires

modalités d'allocation

modalités d'allocation

modalités d'allocation

fréquentations, salaires, ratio, allocation CSP

0 \$

0 \$

nombre d'effectif, salaires

2 584 231 \$

250 884 \$

nombre d'effectif, salaires

419 855 \$

nombre d'effectif, modalité d'allocation

4 880 \$

4 329 172 \$

Car.	Description	prévision Budget juin 2014	révision Budget (décembre 2014)	solde (juin 2015)
A*	FONCTIONNEMENT	238 252 \$	285 420 \$	22 710
B0*	SERVICE DE GARDE	630 418 \$	659 598 \$	47 327
B1)	MATRIEL, SOUS-TR. ECOLES OC. ACH. MAN.	13 988 \$	11 424 \$	5641
B13A	MES. SUPPLIS/BOJOUTILS TECH. PORTABLES	23 201 \$	21 462 \$	-11096
B13B	SPRYSB - RES. DEMONSTRATIQUES NUMERIQUES	7 758 \$	7 758 \$	1052
B14	PERMITS - AUX. D'IMPUR.	50 000 \$	62 501 \$	4616
B15	REPLEUISSEMENT DE LA COUR DECOR.	0 \$	0 \$	0
B16	PROJET PARTICULIER FRANCO-QUÉB. P.	0 \$	0 \$	0
Code Annexe B	SALAIRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT	2 584 231 \$		-6741
C10	PERSONNEL ENSEIGNANT - CONTRIBUTIONS DE	290 984 \$		-1681
D00	SALAIRE DU PERSONNEL AIDANT QU'ENSEIGNANT	419 855 \$		7242
D10	PERSONNEL AUXIL. QU'ENSEIGNANT - CONTRIBUTIONS	56 201 \$		2882
H	PERFECTIONNEMENT	0 \$	4 237 \$	1436
E20	Conseil d'établissement	580 \$		580
	Fonds à destination spéciale			11 532

Co qui fait varier le budget d'une année à l'autre:

nombre d'élèves, salaires, répartition, inscriptions, coût des activités, paiement des vacances (sdg), hauteur des compressions, modalités de distribution des allocations reçues à la CSP (encadrements financiers et régies budgétaires), nombre de journées pédagogiques (forces majeures...), etc.

Sur quoi nous avons du jeu: Budget de fonctionnement: "A"

- activités relatives à l'enseignement, activité de soutien à l'enseignement, activité administrative, activité relative aux biens et immeubles,

Annexe B: nombre d'inscriptions —formations de groupes — génère un nombre d'enseignements (titulaires et spécialistes) ... Après organisation des groupes sectoriels/école, il reste certaines sommes utilisées pour des services aux élèves (comité EHDA, école recommandée aux enseignants...)

Chantal Labelle, directrice
dépot au C.E. 16 juin pour information

ANNEXE 2

Document de travail

Bilan des activités du Conseil d'établissement 2014-2015 École Au-Fil-de-l'Eau

Le contexte

Quatorze membres composaient le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau : sept membres parents et sept membres du personnel de l'école. Conformément à l'article 46 de la L.I.P., la directrice de l'école, Evelyne Gosselin, remplacée par Chantal Labelle depuis février 2015, participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote. Huit réunions ont été tenues. Des règles de régie interne ont été établies dès la première rencontre, favorisant ainsi le bon fonctionnement des séances

Voici les dossiers qui ont été traités :

- Adoption des règles de régie interne et calendrier des rencontres.
- Approbation des activités parascolaires
- Approbation du code de vie 2014-2015 (LIP art.76)
- Approbation du cadre de référence des règles de régie interne du service de garde 2014-2015
- Information sur le budget 2014-2015 et adoption des prévisions budgétaires 2015-2016 (LIP 95)
- Approbation des frais chargés aux parents 2015-2016 (LIP art. 77.1)
- Approbation de la Convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015
- Approbation du plan de lutte à l'intimidation 2014-2015
- Sondage aux parents pour recueillir leur opinion sur quelques points.
- Approbation des activités éducatives complémentaires de l'école et des principes d'encadrement des frais chargés aux parents.
- Approbation des activités pour les journées pédagogiques 2015-2016 du service de garde (LIP art.87)
- Approbation de la grille-matières 2015-2016 (LIP art. 86)
- Approbation d'une résolution pour introduire plus d'anglais en 2016-2017
- Normes et modalités : Première communication et bulletins 2014-2015 (LIP art. 96,15)
- Photo scolaire 2015-2016
- Utilisation des locaux (location de salle Aux Petits futés) (LIP art.93)
- Avis sur les critères de sélection d'une direction d'école. (LIP art. 79)
- Adoption du Rapport annuel des activités du C.É. 2014-2015 (LIP art. 82)
- D'autres sujets d'informations ont aussi été traités, les activités de la vie courante de l'établissement (cour d'école, sécurité autour de l'école, fête de fin d'année, etc...)
- .
- .
- .

O.P.P. (Organisme de participation des parents)

Cette année, les membres de l'OPP ont poursuivi leur travail amasser des fonds pour l'école et permettre aux parents de vivre des activités avec leurs enfants. Près de « 2 500\$ \$ » ont été récoltés par les activités suivantes : Soirée cinéma en pyjama, activité de patinage, ciné-parc, soccer et bazar, course à relais)

L'argent a été déposé dans un fonds à destination spéciale géré par le conseil d'établissement.

De plus, l'OPP a collaboré avec l'école dans plusieurs dossiers :

- * les inscriptions pour la natation
- * l'aide à l'organisation de la fête de fin d'année
- * aide au 50^e anniversaire de l'école

...

Comité de parents : représentante assidue et impliquée

Anne Lebrun poursuit son implication comme représentante aux rencontres du comité de parents de la commission scolaire. Elle nous a fait part des points importants de ces rencontres. Madame Anne Lebrun a reçu une mention d'honneur du comité de parents pour son travail sur les ressources disponibles pour les élèves en difficulté.

ANNEXE 3



Révision du projet éducatif : Échéancier sommaire de la démarche

Document de travail

ACTIONS 2015-2016	date	résultats attendus	responsabilité	ressources
Dépôt d'un échéancier sommaire de la démarche de révision au C.É.	JUN	dépôt du document de travail	direction	
Présentation de la planification annuelle à l'AG de la rentrée, échanges	AOÛT		direction	présentation power point
Présentation de la planification annuelle au CEE, échanges	SEPTEMBRE		direction	
(Formation du comité 3 enseignants + 3 personnels + 4 parents) * plan de travail, dates à fixer)	SEPTEMBRE	première réunion	direction	calendrier des dates des AG, CÉ et CEE
Comité : lecture, analyse et critique du Projet éducatif actuel. Prise de connaissance des résultats des élèves, état de la situation des besoins des élèves, élaboration d'un sondage au personnel et aux parents pour la sélection des valeurs et orientations	SEPT-OCT	2 réunions	direction / comité	Liste de valeurs, orientations, documents ou référentiels du Ministère. Résultats des élèves
Sondage (cueillette et analyse des résultats et élaboration d'une proposition)	OCT- NOV	1 réunion faire un tableau des résultats du sondage	direction / comité	Sondage (survey Monkey ou formulaire maison).
Proposition du comité à CEE AG et C.É : valeurs retenues et orientations	DÉC	Adoption du projet éducatif	direction / comité	

* Négocier ... à suivre

BROUILLON